Crédit Mutuel
CCM STRASBOURG VOSGES
1 AVENUE DE LA PAIX 67000 STRASBOURG
☎ 03 90 41 65 35 FAX 03 88 24 16 79 ✉ 01081@creditmutuel.fr BIC : CMCIFR2A

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
CCM STRASBOURG VOSGES 1 AVENUE DE LA PAIX 67000 STRASBOURG déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M. Cédric DECK, représentant de la société ABL SOLUTIONS EN FORMATION S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 4 RUE DU LYNX 67205 OBERHAUSBERGEN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

DECK Cédric
Nombre d'actions : 100
Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 mars 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)
lu et approuvé

JST141